

« La société ne propose aucun projet pour les jeunes en difficulté. »

Neuropsychiatre, spécialiste de la jeunesse et vulgarisateur du concept de résilience, Boris Cyrulnik analyse les raisons des émeutes de cet été dans les quartiers et propose plusieurs pistes pour sortir de l'impasse.

Union Sociale: Comment expliquer les émeutes, cet été, d'une partie de la jeunesse des quartiers populaires ?

Boris Cyrulnik: Ce qui s'est passé durant le mois de juillet est un phénomène récurrent qui a lieu partout en Europe durant toutes les époques dès que les citoyens ont dû faire face à une forme de désorganisation sociale. Quelques mois après la chute du Mur de Berlin, les jeunes allemands de l'Est avaient exprimé des violences similaires devant le manque de perspectives que ce nouveau monde, qu'ils découvraient, pouvait leur offrir. Cet été, les jeunes ont connu un profond sentiment d'injustice à la suite de la disparition de ce jeune adolescent de Nanterre, dans le cadre d'un contrôle de

police. Ce décès a mis le feu aux poudres. Il a été comme une étincelle qui a conduit une partie de la jeunesse des quartiers populaires à cette déferlante de violence. Un grand nombre de ces jeunes n'a pas eu les fondamentaux nécessaires lors des 1 000 premiers jours de leur existence pour trouver leur place dans la société. Ils débutent l'école avec à peine 200 mots dans leur vocabulaire, ne peuvent pas suivre et se sentent très rapidement rejetés et stigmatisés, ce qui les conduit à se trouver en rébellion avec la plupart des institutions qui sont censées favoriser leur intégration sociale. Ils n'ont pas de repères, avec, dans bien des cas, une figure paternelle défaillante. Ils se retrouvent entre eux, isolés et s'inventent des ennemis. Ce peut être des jeunes originaires du quartier voisin ou bien des

Banlieue: une action de l'État défaillante

Contrairement à ce que l'on pourrait penser et malgré les sommes très importantes consacrées ces dernières années à la rénovation urbaine, l'action de l'État dans les quartiers populaires demeure largement insuffisante, suscitant de nombreuses inégalités. Un rapport parlementaire rendu public en 2018, mais encore parfaitement d'actualité, vient confirmer ce phénomène en chiffres. La population de Seine-Saint-Denis dispose du plus faible niveau de vie de la France métropolitaine et le taux de pauvreté a progressé de 7 points entre 2008 et 2014 selon l'INSEE. Le département présente le taux de chômage le plus élevé de la région Île-de-France et le 8^e plus élevé du pays.

Le département affiche le taux de criminalité pour 1 000 habitants le plus important de France métropolitaine. Malgré les politiques ciblées dont a fait l'objet la Seine-Saint-Denis, la défaillance des services publics est notable. C'est particulièrement le cas pour ce qui concerne l'Éducation nationale. Le non-remplacement des enseignants absents dans des délais raisonnables atteint des sommets. Selon les chiffres des associations locales, les enfants concernés perdraient en moyenne une année sur toute leur scolarité en raison de ces absences répétées. À cause de la jeunesse des magistrats en poste et de l'engorgement des tribunaux, les décisions de justice sont

particulièrement longues à être rendues. Ainsi, au pire de la pénurie de personnel au tribunal d'instance d'Aubervilliers, le délai d'audiencement était porté à douze mois, contre deux mois à Paris. En Seine-Saint-Denis, il y a moins de tout. Moins de policiers, moins d'enseignants, de greffiers, de magistrats, de médecins scolaires... « Des sous-effectifs injustifiables à mission égale », écrivent les rapporteurs qui notent une rupture d'égalité républicaine. Ces derniers décrivent une mécanique dans laquelle les politiques spécifiques aux quartiers prioritaires sont mises en avant... alors même que les politiques de droit commun ne sont pas respectées et sont bien en deçà de celles mises en place dans le reste du pays. ●

institutions comme la police, qui est parfois perçue comme une simple bande rivale.

US: Le monde des adultes est-il en cause ?

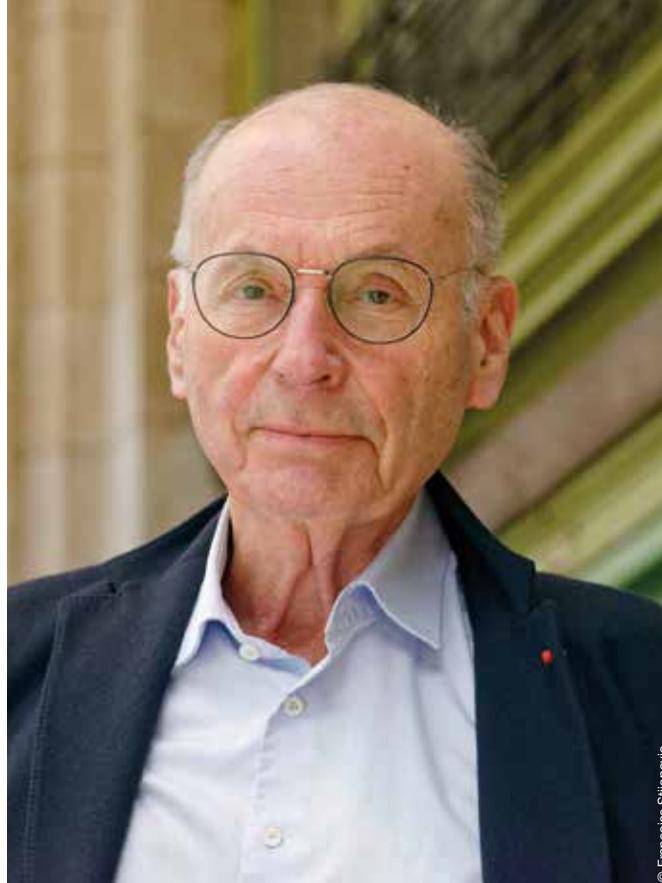
BC: Sans doute, car il faut bien être conscient que la société ne propose aucun projet pour tous ces jeunes en difficulté. Pour ma génération, l'école, par exemple, jouait un vrai rôle d'intégration sociale et en matière de lutte contre les inégalités, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'institution scolaire semble être devenue un amplificateur des inégalités sociales. De plus, un grand nombre de ces jeunes sont laissés à l'abandon au sein d'une société qui privilégie en priorité le développement personnel et individuel. Heureusement les associations sont encore présentes dans les quartiers pour proposer des actions collectives et permettre à ces jeunes de faire une expérience de la citoyenneté et de la vie en commun.

US: Quelle réflexion devons-nous mener pour redonner des perspectives à cette jeunesse ?

BC: Il convient probablement de repenser l'accompagnement de ces jeunes à chaque moment de leur existence, que ce soit dans leurs relations avec l'école, avec leurs parents, avec leur futur milieu professionnel, mais également dans leur rapport avec la société tout entière. À la fin de la guerre, de nombreuses initiatives avaient été prises pour offrir un avenir aux 300 000 orphelins vivant en France. Il s'agissait bien souvent de leur permettre d'acquérir une base éducative, mais également de leur donner très vite la possibilité d'accéder à un métier, afin qu'ils soient autonomes le plus rapidement possible et qu'ils puissent prendre leur vie en main. Certes, cette formule n'a pas toujours fonctionné, mais elle a globalement donné de très bons résultats chez des jeunes qui n'avaient plus de référence. Cet accompagnement global qui tient compte de tous les facteurs d'équilibre de la jeunesse mérite sans doute d'être actualisé et à nouveau expérimenté au sein de la jeunesse d'aujourd'hui.

US: De nombreux responsables politiques militent pour sanctionner les parents. Cette option est-elle dangereuse ?

BC: La suppression envisagée des allocations familiales aux parents des enfants auteurs d'infraction est ridicule et aurait des effets complètement contre-productifs. Cette proposition ne ferait que rajouter de la misère à la misère en fragilisant encore plus le cadre dans lequel évoluent ces jeunes.



© Françoise Stijepovic

Ne perdons jamais de vue que près de 60 % des familles en région parisienne sont monoparentales, avec très majoritairement des femmes qui font au mieux pour concilier vie professionnelle et éducation des enfants. Ce n'est pas en leur appliquant la double peine que l'on arrivera à sortir de l'impasse, mais en renforçant les dispositifs de soutien à la parentalité dont les moyens sont insuffisants ou qui n'apparaissent pas assez adaptés.

US: Au-delà des parents, quels peuvent être les repères symboliques pour ces jeunes ?

BC: Comme je l'ai dit précédemment, il paraît essentiel de renforcer le soutien aux enfants durant les 1 000 premiers jours de leur existence, en donnant sans doute plus de moyens aux structures de la petite enfance. De la même façon, les associations doivent être mieux reconnues car la très grande majorité d'entre-elles offre un accompagnement de proximité qui permet de prévenir les dérives potentielles de ces jeunes. Souvent décriés à cause de leur impuissance, les éducateurs et les travailleurs sociaux peuvent représenter des repères qui peuvent changer des vies, en particulier quand le monde des adultes bienveillants est absent de l'environnement de ces jeunes. ●

Propos recueillis
par Antoine Janbon